



AVIS PUBLIC

À TOUT INTÉRESSÉ DEMANDE DE DÉROGATIONS MINEURES

Conformément au règlement sur les dérogations mineures aux règlements d'urbanismes n° 116

AVIS PUBLIC est donné par le soussigné que lors d'une séance ordinaire qui se tiendra le **10 octobre 2023 à 19 h 30**, au Pavillon Wilson situé au 4b de la rue Principale, à Coteau-du-Lac, le Conseil statuera sur les demandes de dérogations mineures suivantes :

1	Adresse civique :	60 rue Guy-Lauzon
	Numéro de cadastre :	6 390 624
	Nature et effets de la demande :	<ul style="list-style-type: none">• Diminuer la marge latérale à 1,5 mètre au lieu de 2 mètres;• Diminuer la marge latérale totale à 5,8 mètres au lieu de 6 mètres;• Diminuer la marge arrière à 8,4 mètres au lieu de 9 mètres; <p>Afin de rendre conforme la nouvelle construction résidentielle au règlement de zonage n° URB 300.</p>
2	Adresse civique :	49, domaine du Sous-Bois
	Numéro de cadastre :	1 688 740
	Nature et effets de la demande :	<ul style="list-style-type: none">• Diminuer la distance à nulle entre une ligne de terrain et un muret ornemental au lieu de 3 mètres; <p>Afin de rendre conforme le muret ornemental au règlement de zonage n° URB 300.</p>
3	Adresse civique :	103, rue de Granville
	Numéro de cadastre :	3 359 879
	Nature et effets de la demande :	<ul style="list-style-type: none">• Diminuer la marge latérale totale à 4,52 mètres au lieu de 6 mètres; <p>Afin de rendre conforme le bâtiment unifamilial au règlement de zonage n° URB 300.</p>

Toute personne intéressée par les demandes pourra se prononcer lors de cette séance.

DONNÉ à Coteau-du-Lac ce 20 septembre 2023


Chantal Paquette, OMA
Greffière